

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 décembre 2015

MODERNISATION ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE - (N° 3319)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 42

présenté par
M. Dupont-Aignan

ARTICLE 4

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'abstention massive que l'on constate à chaque élection (1 électeur sur 2 ne s'est pas déplacé au 1^{er} tour des élections régionales) d'une part, le rejet des partis traditionnels, d'autre part, démontrent le discrédit qui frappe aujourd'hui la classe politique française.

Dans ce contexte, au lieu de réfléchir aux moyens d'élargir l'offre électorale pour assurer un meilleur pluralisme dans notre démocratie, certains n'ont rien trouvé de mieux que de « verrouiller » davantage le système en institutionnalisant le tripartisme.

A cet égard, substituer le principe d'équité à celui d'égalité pour la présence dans les media discrimine les petits candidats et aurait pour effet de bâillonner l'expression démocratique.

5 semaines d'égalité sur 5 années, c'est-à-dire 260 semaines, est-ce trop demander à notre démocratie ?